



*Communiqué de presse
Paris, le 4 juin 2018 – 6 h 30*

Opération d'évacuation de deux campements de voie publique en cours

La préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, la préfecture de Police et leurs partenaires procèdent, ce jour, à la mise à l'abri des occupants de plusieurs campements de voie publique situés canal Saint-Martin (10^e) et Porte des Poissonniers (18^e).

Les personnes mises à l'abri feront l'objet d'un examen complet et approfondi de leur situation administrative par les services de l'État.

Cet examen déterminera leur orientation dans des structures d'hébergement adaptées à leur situation.

Un bilan de cette opération sera communiqué dans la matinée.

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)